

### DOSSIER DE DEMANDE D'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Vous souhaitez vous engager dans la construction d'un logement neuf ou dans un projet de réhabilitation.

Avant la demande de Permis de construire, vous devez :

- 1-Vérifier l'aptitude du sol de la parcelle à l'assainissement autonome en faisant réaliser une étude de sol par un bureau d'études spécialisé
- 2-Définir et dimensionner le type de filière à réaliser en remplissant ce dossier.

<b>Pièces à joindre au dossier :</b>	- <b>Rapport de l'étude de filière ;</b>
	- <b>Autorisation de rejet du propriétaire de l'exutoire (si nécessaire)</b>

**RAPPEL IMPORTANT** : Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Mont de Marsan Agglo est l'organisme de contrôle de votre commune chargé de vérifier la conception et la réalisation de votre installation d'assainissement non collectif (L.E.M.A du 30/12/2006). Le SPANC ne fait donc pas fonction de maître d'œuvre ou de prescripteur. La responsabilité du dimensionnement et de la réalisation de la filière incombe entièrement au pétitionnaire.

#### INFORMATIONS GENERALES

##### > Nature de la demande

Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- d'une création d'un dispositif d'assainissement non collectif dans le cadre d'un permis de construire d'une construction
- de la réhabilitation ou la création d'une installation sans permis de construire

##### > Coordonnées du propriétaire

Nom et prénom du propriétaire : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tél : (fixe).....Tél : (portable).....

.Mail: .....

Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur) : .....

.....

Code Postal : ..... Commune : .....

Références cadastrales : Section(s).....N° de parcelle(s)..... Superficie (m²).....

#### CARACTERISTIQUE DU PROJET

##### > Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc...)

Nom : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

##### > Installateur (entreprise ou particulier)

Nom : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

**Type de bâtiment** :  Neuf  Existant

**Type de travaux** :  Construction neuve  Réhabilitation  Agrandissement

**Type de résidence** :  Principale  Secondaire  Location  Autre (préciser : .....

**Caractéristiques** :  Maison individuelle d'habitation

Bâtiment comportant plusieurs logements Nombre de logements : .....

Autre type de bâtiment Nature : ..... Equivalent habitant (EH) : .....

**Pièces Principales (PP)** : Combien de pièces principales\* (pp) le(s) bâtiment(s) compte-t-il ?.....  
(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales\* après travaux)

\*Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

Cas particulier : si le dimensionnement retenu est différent de la règle de base

(Nombre de pièces principales = nombre d'Equivalents Habitants (EH)), quel est le nombre d'EH retenu ? .....EH

NB : le cas échéant, une étude particulière devra obligatoirement être fournie.

Cadre réservé au service	
Date de dépôt :	
Commune	
Dossier n°	
Date d'instruction :	

➤ **Mode d'alimentation en eau potable**

Adduction publique d'eau potable

Alimentation privée – Merci de préciser par quel moyen (puits, forage, etc.) : .....

**Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité de l'installation prévue ?**

oui  non

*Nb : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine*

Si oui : l'ouvrage est-il déclaré ?

oui  non

*Nb : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R.214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.*

- L'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?  oui  non
- L'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?  oui  non
- La distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres ?  oui  non

*N.B. : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35 mètres d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine.*

➤ **Collecte des eaux pluviales**

**Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées ?**

oui  non

*NB : si non, une séparation sera obligatoirement à mettre en œuvre*

➤ **Caractéristiques du terrain**

La nature du sol a été renseignée :

**Suite à une étude de sol réalisée par un bureau d'études spécialisé**

oui  non

**Sur la base des données de la carte d'aptitude des sols (en Mairie)**

oui  non

*N.B : Joindre obligatoirement l'étude au présent dossier*

Surface totale : ..... m<sup>2</sup>

Surface disponible pour l'installation: ..... m<sup>2</sup>

**Pente existante :**  < 5 %  de 5 à 10 %  > 10 %

**Terrain inondable :**  oui  non  ne sait pas

➤ **Caractéristique de l'installation projetée**

**IMPORTANT :** la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de masse 1/500 ou 1/200 sur lequel l'immeuble concerné par la demande et les différents éléments de la filière d'assainissement projetée (prétraitement, traitement primaire et secondaire, évacuation) devront obligatoirement figurer à l'échelle.

**Partie réservée au SPANC**

Les éléments fournis sont-ils suffisants pour contrôler le projet ?  
 oui  non

L'implantation de la filière est-elle adaptée aux contraintes sanitaires (proximité d'une zone à enjeux sanitaires ou d'un captage privé)  
 oui  non

**INSTALLATIONS AVEC DISPOSITIFS DE TRAITEMENT PAR LE SOL OU PAR UN MASSIF RECONSTITUE**

**Prétraitement et ou traitement primaire**

**Bac à graisse** (conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieure à 10 m)

200 litres (eaux de cuisine)  500 litres (toutes eaux ménagères)

Autre volume : .....litres

**Fosse toutes eaux** Volume : .....m<sup>3</sup>

**Pré-filtre (décolloïdeur)** Volume : ..... m<sup>3</sup>

Est-il intégré à la fosse ?  oui  non  Ne sait pas

**Ventilation fosse** (à remonter sur toiture) : Amont  oui diam. :.....mm

Aval  oui diam. :.....mm

**Autre dispositif** (fosse chimique, fosse d'accumulation) : .....

**Toilettes sèches :**

Le cas échéant, renseigner dans le présent formulaire les dispositifs prévus pour le traitement primaire, le traitement secondaire et l'évacuation des eaux ménagères.

Préciser les moyens qui seront mis en œuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites (obligation réglementaire) : .....

volume du bac à graisse adapté ?

oui  non

volume de la fosse est-il adapté ?

oui  non

volume du préfiltre est-il adapté ?

oui  non

présence ventilations

oui  non

Dispositif réglementaire ?

oui  non

**Traitement secondaire**

**Epandage par le sol en place**

**Tranchées d'épandage**

Longueur=.....ml soit .....tranchée(s) x .....m

Profondeur = .....m                      Largeur=.....m

**Lit d'épandage**

Surface=.....m<sup>2</sup> soit .....m x .....m

Profondeur = .....m

**Epandage par massif reconstitué**

**Lit filtrant vertical non drainé**

**Lit filtrant drainé à flux vertical**

**Filtre à sable vertical drainé**

} Veuillez renseigner les caractéristiques ci-dessous

Longueur = .....m                      Largeur :.....m

Surface = ..... m<sup>2</sup>                      Profondeur : .....m

**Tertre d'infiltration**

Hauteur = .....m

Longueur de base =.....m              Longueur au sommet =.....m

Largeur à la base =.....m              Largeur au sommet =.....m

**Lit filtrant drainé à flux vertical à massif zéolithe**

Fournisseur= .....

Surface de filtration = .....m<sup>2</sup>

**Partie réservée au SPANC**

Le dispositif de traitement est-il adapté aux contraintes de sol ? (perméabilité, nappe, pente, etc.)

oui     non

Le dimensionnement du dispositif de traitement est-il adapté au logement/capacité d'accueil?

oui     non

**INSTALLATION AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT : FILIERE AGREEE**

Dénomination commerciale/Titulaire de l'agrément : .....

.....

Modèle : .....

Numéro d'agrément : .....

Capacité de traitement (en équivalent-habitant) : .....EH

Filière règlementaire ?

oui     non

Le dispositif agréé est-il adapté au contexte (type d'usage, sensibilité du milieu, immeuble) ?

oui     non

**DISPOSITIF ANNEXES EVENTUELS**

**Chasse automatique (chasse à aujet, aujet basculant)**

Volume de la bâchée = .....L

**Pompe ou système de relevage = .....L**

Usage :  eaux brutes     eaux prétraitées     eaux traitées

Le dispositif annexe est-il adapté au projet ?

oui     non

**Modalités d'évacuation des eaux traitées**

**Par infiltration dans le sol en place**

**Tranchée d'infiltration/d'irrigation (barrer la mention inutile)**

Longueur= ..... ml soit .....tranchée(s)x.....m

Profondeur=.....m

**Lit d'infiltration/d'irrigation (barrer la mention inutile)**

Surface=.....m<sup>2</sup> soit .....m x.....m

Profondeur=.....m

**Par un rejet vers le milieu hydraulique superficiel (autorisation de rejet à produire)**

*N.B. : solution d'évacuation soumise à autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu (si rejet dans un réseau pluvial, l'étude particulière doit prendre en compte le milieu récepteur à l'exutoire du réseau)*

Cas de rejet par infiltration : le rejet est-il adapté au contexte parcellaire et à la nature du sol ?

oui     non

Cas de rejet en milieu superficiel : aucune autre solution n'est envisageable ?

oui     non

**Fossé existant** : préciser le type d'exutoire du fossé

(si connu) : .....

Propriétaire/Gestionnaire : .....

**Cours d'eau, mare, étangs, etc.** : nom (si connu) : .....

.....

Propriétaire/Gestionnaire : .....

Les eaux traitées se déversent-elles dans un réseau d'eaux pluviales ?  oui  non

Si oui, veuillez cocher ci-dessus la nature de l'exutoire de ce réseau.

**Par rejet dans un puits d'infiltration**

(joindre obligatoirement une étude hydrogéologique)

Le pétitionnaire possède-t-il  
l'autorisation de rejeter ?

oui  non

Cas de rejet dans un puits

Le rejet est-il autorisé ?

oui  non

## **ENGAGEMENTS DU PROPRIETAIRE**

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts. En outre, il s'engage :

- A informer le SPANC de toute modification de son projet ;
- A respecter les règles techniques de réalisation du système proposé (DTU 64.1 et arrêtés techniques) ;
- A réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC ;
- A prévenir, 1 semaine au moins avant réalisation, le SPANC de la date d'exécution des travaux d'assainissement en vue du contrôle de leur réalisation ;
- A ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- A ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- A assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filières agréées) ;
- A s'acquitter des redevances prévues dans le règlement de service du SPANC.

Fait à : ..... Le : .....

**SIGNATURE DU PROPRIETAIRE**

## **CONCLUSION DU SPANC SUR LE PROJET D'INSTALLATION (PARTIE RESERVEE AU SPANC)**

**Avis favorable**

**Avis défavorable**

**Modification à réaliser/Commentaires**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Visa du technicien**

Nom :

Le :

Signature :

**Visa Du Directeur chargé de l'Assainissement**

Le :

Signature :